

Compte rendu de la réunion des conseils de quartier centre ville Nord et Sud du 24/01/2012

Présents

Collège des habitants : Karima Merzoug, Jean-Paul Ruppert, Clément M'Buyu Kazibu, Amel Bouakka, Bernard Brialy, Chantal Crolet, Bernard Chaboud, Amel Bouargue, Mme Behamida, Monique Fogel, Ramata Kebe, Ben Nloga, Aicha Hadj, Michèle Buzelin

Collège des associations : Ictream - Leïla et Karim Bellazaar, Tremblay Boxing Club - Kamel Moumen, Cinéma 93 – Frédéric Borgia, AJT - Abdelwahab Bendjebbour, Régie de quartier - Véronique Camus, Marco Benni, Mission Locale – Sevran/Tremblay – Malik Moussaoui, Apart – Samir Souadji, Association Arrimages - Myriam Benhamida

Collège des élus : Amadou Cissé, Maire-adjoint en charge du Conseil de quartier centre ville Nord, Patrick Martin, Maire-adjoint en charge du Conseil de quartier centre ville Sud, Pierre Laporte, Maire-adjoint Chargé de l'Emploi, Insertion, Formation et Projets de Développement dans le cadre Intercommunal, Président de la Régie de quartier

Collège des personnes ressources :

Mairie de Tremblay-en-France : Adeline Riand, Chargée de mission, Direction Générale, Eric Jadowsky, Adjoint au Directeur de Division Manifestations publiques et vie associative, Véronique Hoch, Directrice de la division Vie des quartiers, Virginie Do Pranto, Chargée de billetterie et relations publiques, Théâtre Aragon, Marc Pauli Administrateur, Théâtre Aragon, Véronique Camus, Directrice de la Régie de quartier, Marco Benni, Responsable projet TIG Collectif, Régie de quartier, Isabelle Goutmann, Directrice de la division Démocratie locale, Assa Gassama, adulte-relais, Annie Mercier, Ethnologue-vidéaste, chargée de l'atelier Mémoire, Olfa Lahidheb, Chargée des politiques de cohésion sociale, Rosica Tomova, Chargée des Conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Les deux conseils de quartier du centre ville se sont réunis pour travailler sur plusieurs points d'actualité : faire un bilan de l'action de décoration des halls des immeubles du centre ville, prendre connaissance des projets déposés dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, échanger sur les missions de la Régie de quartier, les activités du théâtre L. Aragon et la concertation sur l'aménagement de l'espace public de l'îlot P. Langevin.

1) Bilan de l'action « halls déco en fête » - décoration des halls des immeubles du centre ville

Une action de décoration des halls de quelques immeubles du centre ville - « Halls déco en fête » - a été organisée avant les fêtes de fin d'année. Cette initiative, proposée en 2010 par quelques habitants membres des conseils de quartier du centre ville, est pilotée depuis 2 ans par la division Démocratie locale. Cette année, le projet s'est déroulé la 1^{ère} quinzaine de décembre. Il a fédéré des participants divers (habitants, associations, centres de loisirs, centre social Louise Michel etc.), réunissant également 140 enfants environ, et a permis la décoration d'une quinzaine de halls. Cette action a été financée en partie par le nouveau Fonds de participation des habitants, géré par l'association Soutien à la Participation des habitants dont les membres sont quelques habitants des conseils de quartier du centre ville. D'autres initiatives de décoration des halls pourraient être organisées, si les habitants le souhaitent (par exemple une décoration des halls avec des poèmes lors du « Printemps des poètes »).

Avis des habitants :

Une habitante ayant participé à l'action mais pas à la réunion de bilan qui a eu lieu le 10 janvier

apprécie bien ses résultats mais confirme ce qui a été dit le 10 janvier, à savoir qu'il faudrait commencer à préparer l'action plus tôt. Elle propose que les ateliers de production de la décoration aient lieu dès septembre, afin de laisser le temps aux enfants de créer plus de décorations. Par ailleurs, même si les enfants ont adoré le moment du goûter à la salle festive, il serait bien de prévoir des petits encas à donner plus tôt dans l'après-midi. Les affiches annonçant la décoration des halls doivent être mises dans tous les halls le plus tôt possible, afin de mobiliser davantage des habitants des immeubles. Elle suggère également d'organiser une action de décoration des halls pour Pâques.

2) Examen des projets déposés dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) est un contrat signé avec l'Etat en 2007 qui permet la répartition d'une enveloppe annuelle de 100 000 € de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (l'ACSE) pour financer des actions menées au bénéfice des habitants du grand ensemble. Cette année, les demandes de subvention des porteurs de projets s'élèvent à 170 000 €, soit un dépassement de 70 000 € par rapport à l'enveloppe dévolue à Tremblay en France. L'instruction des dossiers se fait au niveau de la commune (par la division Démocratie locale), mais ce sont les services de l'Etat qui décident de l'attribution des fonds qu'ils gèrent. L'avis de la municipalité est sollicité afin assurer la cohérence entre les actions des services municipaux, les opérations de rénovation du quartier et les projets déposés dans le cadre du CUCS. De plus, la Ville participe à la réalisation des actions proposées dans le cadre du CUCS via des aides indirectes (prêts de matériel, de locaux, mise à disposition de personnel, etc.) et des aides directes (subventions complémentaires). C'est pourquoi une commission d'élus représentant les différents secteurs se réunit pour élaborer l'avis municipal et parfois faire des contre-propositions, de manière à permettre le financement d'un maximum d'actions. Néanmoins, au final c'est l'Etat qui décide des subventions. Depuis la création des conseils de quartier du centre-ville, les habitants ont un droit de regard et un rôle plus actif dans la gestion de ce Contrat Urbain de Cohésion Sociale. C'est pourquoi les habitants sont invités à donner leur avis sur les projets déposés, avant la répartition de l'enveloppe par l'Etat, pour que la Ville puisse faire part de cet avis lors du comité technique avec l'Etat.

Dans la perspective de l'évaluation qui devra être faite de ce contrat depuis sa signature en 2007, les élus proposent que les conseils de quartier du centre ville entreprennent dans les mois qui viennent une sorte de « bilan de quartier » et déterminent leurs priorités de manière à bien intégrer les attentes citoyennes dans les actions de la ville tout comme dans les procédures menées avec l'Etat ou les bailleurs telles que le CUCS ou la Gestion Urbaine de Proximité.

Les thématiques prioritaires du CUCS sont : l'habitat et le cadre de vie, l'emploi, l'insertion et le développement économique, la réussite éducative et le soutien à la parentalité, la santé et la prévention de la délinquance et le lien social.

19 projets ont été déposés dans le cadre du CUCS 2012 de Tremblay-en-France (c.f. Annexe : Présentation des projets déposés au titre du CUCS).

Questions et avis des habitants et des représentants associatifs :

Le représentant de l'association **Cinéma 93** dit que les subventions perçues par son association dans le cadre du CUCS permettent de réaliser une partie importante de leurs actions – elles sont notamment utilisées pour payer les transports des personnes qui souhaitent aller au cinéma, mais ne peuvent s'offrir régulièrement ce loisir en raison de leurs faibles moyens.

L'association **Mouvement National de Lutte pour l'environnement** (MNLE) apporte des

compléments d'information concernant ses activités. Trois matinées de porte à porte au centre ville sont programmées dans le cadre de leur campagne de sensibilisation au tri sélectif « trier, un geste pour la planète ». La campagne se fera sur l'avenue de la Paix, du 1 au 13, les samedi 17 mars, 12 mai, 23 juin 2012. Au-delà de cette action déposée dans le cadre du CUCS, le MNLE participe également à des initiatives municipales concernant la préservation de l'environnement : « Les femmes font un geste pour la planète », le 8 mars, avec le centre social « Mikado » et « Nettoyage du bois » du centre ville, le 25 mars, avec le service Développement durable.

L'association **Ice-tream** demande si il est possible de « démunicipaliser » davantage le CUCS et de le réserver aux associations.

Ce processus est largement enclenché puisque la part des actions municipales est passée de 83% de l'enveloppe la première année à 15% en 2011. Les associations ont été encouragées à participer à tel point qu'on arrive aujourd'hui à des demandes de subventions dépassant largement l'enveloppe accordée par l'Etat. Mais ce qui est important sur le fond, c'est d'abord de définir les actions nécessaires au quartier pour voir ensuite quelle est dans chaque cas la structure (municipale, para-municipale ou associative) le plus à même de la conduire.

Le représentant de Ice-Tream demande également qu'un représentant des associations soit présent au comité technique entre la Ville et l'Etat lors duquel sont décidées les subventions accordées aux porteurs de projets et qu'un compte rendu de ce comité technique soit transmis aux associations.

Pour des soucis d'égalité de traitement de toutes les associations déposant des projets au titre du CUCS, il serait compliqué d'inviter des représentants associatifs au comité technique. Néanmoins, la Ville demandera à l'Etat s'il est effectivement possible de diffuser le compte rendu de ce comité aux associations.

L'association **Arrimages** présente son action « Gentlemen's des services ». Arrimages est composée d'une équipe de prévention spécialisée qui intervient depuis 4 ans au centre ville. L'action consiste à recruter des jeunes qui accompagnent des personnes qui souhaitent aller au théâtre ou au cinéma mais sont dans l'incapacité de s'y rendre tout seuls. Cette action, encadrée par des éducateurs, permet de rémunérer les jeunes et d'améliorer l'accès à la culture pour eux comme pour les personnes contraintes dans leurs déplacements (personnes âgées, personnes très éloignées des équipements, etc.).

L'association **AJT** souhaite connaître les critères que les pouvoirs publics utilisent au moment des décisions sur les distributions des subventions.

Les critères d'évaluation sont nombreux, ils dépendent des axes de l'appel à projet mais le principal critère des élus est l'intérêt des habitants du centre-ville pour le projet. Les bilans positifs des actions réalisées par les associations ayant déposé des projets au titre du CUCS les années précédentes sont également des arguments qui ont un poids important.

Un **habitant du conseil de quartier** attire l'attention sur le fait que plusieurs associations déposent des projets similaires (par exemple sur la thématique : « insertion »). Il propose que les associations qui travaillent sur le même type de projets mutualisent leurs énergies, compétences et moyens, afin de mettre en place des projets collectifs plus importants.

Les élus considèrent qu'il serait intéressant de demander aux associations de mutualiser davantage leurs projets. Les actions proposées dans le cadre du CUCS doivent être complémentaires pour pouvoir toucher un public plus large.

Le représentant de l'association **APART** considère que la Ville doit faire plus confiance aux associations et les soutenir davantage. Il considère que la Ville exerce trop de contrôle sur les

projets déposés.

La municipalité a une responsabilité très importante dans la gestion du CUCS qui lui a été conférée par l'Etat. Dès qu'il s'agit de distribution d'argent public, la Ville se doit de tenir compte de l'usage des fonds, de s'assurer qu'ils sont bien utilisés dans l'intérêt des habitants qui sont également des contribuables. La Ville accompagne régulièrement la réalisation des projets déposés au titre du CUCS, par des aides financières ou techniques. Dans ce sens, elle s'engage à apporter un maximum de transparence aux Tremblaysiens dans la gestion de ces fonds à travers un contrôle rigoureux. Elle ne peut soutenir que les associations qui acceptent cette règle.

Une **habitante du conseil de quartier** demande pourquoi les subventions du CUCS sont réservées au centre ville. Elle considère que les autres quartiers ont également des problèmes et qu'il est nécessaire d'accompagner davantage le développement de leur tissu associatif.

Les périmètres des « quartiers prioritaires » de la politique de la ville sont définis par l'Etat, en fonction d'indicateurs sociaux tels que le taux de chômage, le pourcentage de jeunes, l'accès aux soins, le pourcentage des bénéficiaires de la CMU, etc. (mais aussi le potentiel fiscal, ce qui explique que la ville de Tremblay ait été longtemps écartée de ces dispositifs). C'est à partir de ces critères que l'Etat finance des dispositifs spécifiques relevant de l'Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Egalité des chances (CUCS, Contrat local de sécurité, Programme de réussite éducative, etc.) et de l'ANRU, afin de diminuer les inégalités territoriales.

3) Présentation de la Régie de quartier

Les missions de la Régie de quartier ont été présentées par P. Laporte, V. Camus et M. Benni. La Régie de quartier est une structure d'insertion qui emploie des Tremblaysiens et intervient dans le centre ville sur des tâches d'entretien, d'embellissement et de lien social. Cet organisme fait partie du réseau des Régies de quartier – structures associatives issues de l'initiative des habitants pour accompagner les opérations de rénovation urbaine afin de favoriser l'insertion des habitants du quartier dans les chantiers de travaux d'amélioration de leur cadre de vie.

La Régie de quartier de Tremblay travaille en collaboration avec les bailleurs sociaux et la Ville. Elle exerce des activités marchandes (entretien, ménage, rénovation du bâti, travaux dans l'espace publique, etc.) et non-marchandes (activités d'insertion pour les habitants). Actuellement la Régie travaille sur des projets d'entretien des jardins partagés de l'îlot Cotton en étroite collaboration avec les directrices des écoles Cotton et Moulin. Cela permet d'animer les jardins par des ateliers avec des enfants pour les sensibiliser à l'environnement. La Régie encadre des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général pour qu'ils puissent travailler sur des chantiers dans la ville. La participation des habitants dans la gestion de cette structure est très importante, car leur avis est essentiel pour l'aménagement et l'entretien des espaces publics. C'est pourquoi il est proposé que le nouveau président de la Régie soit un habitant du quartier et que les habitants s'investissent davantage dans son Conseil d'Administration. Les personnes intéressées peuvent contacter directement la Régie de quartier ou passer par la division Démocratie locale.

4) Les projets du théâtre Louis Aragon

Le théâtre Louis Aragon est un équipement tremblaysien avec un rayonnement culturel très important – c'est l'une des cinq scènes conventionnées pour la danse en Ile-de-France avec un programme très riche et diversifié. Des professionnels du théâtre Aragon ont été invités au conseil de quartier pour présenter plus en détails leurs activités et projets en cours.

Le théâtre fonctionne comme « un territoire de la danse » - il accueille des artistes en résidence

pour leur permettre de rencontrer des habitants et de co-élaborer des projets artistiques. La structure collabore avec plusieurs associations du centre ville comme « Les petits pioufs » et « Arrimages », mais également avec des écoles, des collèges et des maisons d'arrêt.

L'équipe du théâtre travaille actuellement avec l'artiste Raphaëlle Delaunay (chorégraphe et danseuse) sur **le projet « Soul Train »**, un projet inspiré d'une émission télévisée américaine des années 1960 et 1980. Il s'agit de permettre aux amateurs de la danse de montrer leur façon de danser sur la musique soul. Plusieurs ateliers de préparation du « Soul train » tremblaysien auront lieu : un atelier sur l'apprentissage des pas (**le samedi 10 mars** de 16h à 18h) et un atelier de préparation des costumes (date à définir). Toutes les activités du projet « Soul train » sont gratuites et ouvertes à tous.

Le deuxième projet en cours est **la parade (projet avec le chorégraphe Hip Hop Hamid Ben Mahi)** qui se tiendra à Tremblay en France le **5 mai 2012**. Cette parade débutera vers 15h avec l'ensemble des participants, Hamid Ben Mahi et les danseurs de sa Compagnie « Hors Série » ainsi qu'un DJ. Le départ de cette parade se fera au niveau de la Poste du centre Ville.

Questions des habitants

« Quel est le public le plus concerné par le projet « Soul train »? »

L'activité est ouverte à tous, mais la cible principale est la population adulte et adolescente, car la motricité des enfants n'est pas la même que celle des adultes.

« Quels sont les tarifs du théâtre ? »

Il existe des tarifs individuels comme des tarifs de groupe. Généralement le prix des billets pour les spectacles non-exceptionnels varie entre 5 et 10 euros par place. Toutefois, les prix des billets de certains concerts peuvent être plus élevés, si les invités sont plus notoires, comme c'était le cas du concert de Yael Naim vendredi dernier.

5) Lancement de l'atelier urbain pour l'aménagement de l'espace public dans le quartier Paul Langevin

Un atelier urbain a été lancé il y a déjà 3 mois afin de travailler avec les habitants sur l'aménagement de l'espace public dans le quartier Paul Langevin. Il s'agit d'aménager l'espace derrière l'école avec une aire de jeux et un mobilier urbain qui correspondent aux attentes des habitants. Cette concertation est organisée par la division Démocratie locale avec la participation des services techniques, des représentants des écoles dans le quartier et des associations. Si d'autres habitants souhaitent participer à la concertation, ils peuvent contacter la division Démocratie locale.

Suites de la réunion :

→ Le prochain **atelier citoyen « Gestion des espaces verts du centre ville »** aura lieu **le 7 février à 18h30, en salle des compliments.**

→ Un **atelier sur les actions culturelles** dans le quartier sera bientôt organisé, afin d'approfondir le débat sur ce qui se fait et ce qui pourrait être amélioré.

→ Les deux adjoints de quartier inviteront dans les semaines qui viennent à se réunir pour faire un **bilan du quartier et du travail des conseils.**

ANNEXE : Présentation des projets déposés au titre du CUCS 2012

19 projets ont été déposés dans le cadre du CUCS 2012 :

Thématique « Habitat et cadre de vie » :

<u>Assoc. / Service Ville</u>	<u>Nom de l'action</u>	<u>Objectifs de l'action</u>	<u>Contenu</u>	<u>Budget prévisionnel</u>	<u>Indicateurs d'évaluation</u>	<u>Déjà reçu dans le cadre du CUCS</u>
MNLE	« Tri sélectif et initiation auprès des enfants »	Appréhender les pratiques de tri sélectif auprès des habitants ; Initier les enfants au tri des déchets	Questionnaire sur le centre-ville, animation de stands sur la collecte de déchets	Coût total de l'action: 2700€ / subvention CUCS: 2500€ / subvention Ville: 200€	Nombre de questionnaires réalisés, nombre de rencontres, niveau de sensibilisation	4 000 €
Régie de quartier	« Pépinières du lien social » (réseau de jardins solidaires)	Permettre l'appropriation de certains espaces par les habitants et en faire un lieu d'échange et de convivialité ; En faire un support pédagogique et un outil pour la prévention de la récidive (Tigistes)	Aménagement et entretien des espaces destinés à devenir des jardins solidaires, organisation d'ateliers pédagogiques de jardinage et d'embellissement (enfants des écoles, personnes handicapés, habitants...)	Coût total de l'action: 83 822€ / subvention CUCS: 12 000€ / subvention Ville: 7 000€	l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie, le nombre et le profil des participants, l'évolution des comportements ...	50 000 €

Thématique « Emploi, insertion et le développement économique » :

<u>Assoc. / Service Ville</u>	<u>Nom de l'action</u>	<u>Objectifs de l'action</u>	<u>Contenu</u>	<u>Budget prévisionnel</u>	<u>Indicateurs d'évaluation</u>	<u>Déjà reçu dans le cadre du CUCS</u>
-------------------------------	------------------------	------------------------------	----------------	----------------------------	---------------------------------	--

Ice cream	« I-emploi »	Réaliser des CV vidéos mis en ligne sur une plateforme internet Faciliter les contacts directs entre les entreprises et les demandeurs d'emploi	Accompagnement des demandeurs d'emplois: présentation vidéo, préparation à l'entretien, création de compte job, formation aux outils de recherche pour l'emploi	Coût total de l'action: 71 900€ / subvention CUCS : 6 000€	Nombre de jeunes demandeurs, bilan collectif avec les bénéficiaires autour d'une manifestation, assiduité et persévérance	7 000 €
Mission Locale	« Présence sociale renforcée hors les murs »	Repérer les jeunes ne fréquentant plus la mission locale et les informer des actions de la Mission Locale Proposer un accompagnement répondant aux situations et aux particularités des jeunes	l'intervention d'un conseiller en insertion professionnelle « hors les murs », participation aux manifestations du quartier, travail en lien avec les acteurs de terrain	Coût total de l'action: 18 800€ / Subvention CUCS: 16 300€ / subvention ville: 2 450€	Nombre de jeunes rencontrés, ayant accédé à une formation, rapport qualitatif	C'est la 1ère fois que la mission locale sollicite le CUCS
Boutique Club Emploi	« Conduite vers l'emploi »	Accompagner le retour à l'emploi Former 12 personnes au permis de conduire afin que cela soit un tremplin à leur insertion professionnelle	Travail sur le projet professionnel, mise en pratique des techniques de recherche d'emploi, formation théorique et pratique pour le permis encadrée par l'ECF	Cout total de l'action: 55500€ / subvention CUCS: 8000€ / subvention Ville: 22000€	Pourcentage de personnes ayant réussi à trouver un emploi ou une formation qualifiante 3 mois après la sortie du dispositif avec l'obtention du permis.	Action en reconduction : 5 000 € attribués en 2011

Boutique Club Emploi	« Parcours Jeunes diplômés »	Accompagner 20 jeunes diplômés à trouver un emploi par un rapprochement avec des entreprises Les former au « monde de l'entreprise »	Séances de coaching individuelles, communication par l'image, livret de compétences, préparation à l'enquête métier en collectif	Coût total de l'action: 21 500€ / subvention CUCS: 10 000€ / subvention Ville: 11 000€	Taux d'entrée dans une activité professionnelle, appréciations des entreprises, qualité du livret de compétences.	Perçu depuis le début du CUCS : 25 000 € dont 10 000 € en 2010 pour ce « parcours »
-----------------------------	------------------------------	--	--	--	---	---

Thématique « Réussite éducative et aide à la parentalité »

<u>Assoc. / Service Ville</u>	<u>Nom de l'action</u>	<u>Objectifs de l'action</u>	<u>Contenu</u>	<u>Budget prévisionnel</u>	<u>Indicateurs d'évaluation</u>	<u>Déjà reçu dans le cadre du CUCS</u>
Les ptits Pioufs	« Aide à la parentalité en élémentaire »	Accompagner les enfants et les parents dans la compréhension des attentes de l'école Impliquer les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants Créer des liens entre école, parents d'élèves, fédération des parents d'élèves et services ville	Accueillir quotidiennement après la sortie d'école les enfants et leurs parents et les aider dans l'organisation et le suivi du travail	Coût total de l'action: 5 200€ /subvention CUCS: 4 300€ / Ville: 700€	Nombre de participants et fréquence, évolution des résultats scolaires, adhésion des parents	Déjà perçu dans le cadre du CUCS 8 000 € pour le FCPE et 4 300 € à la nouvelle association en 2011

Ailes	« Echanges familles »	Romp l'isolement des familles en favorisant leur bien-être et leur épanouisseme nt Echanger sur les problématiqu es familiales: éducation, relation de couple, confiance en soi	Différents ateliers mensuels et hebdomadaires: développement personnel, vie conjugale, des parents, sophrologie, Montessori	Coût total de l'action: 12 000€ /subvention CUCS: 10 000€	Nombre de participants, participation et implication des adhérents, diversité du public, ressentis des participants	Déjà perçu de l'Acse depuis 2010 : 24 400 €
Division Vie des quartiers	« Soutien à la fonction parentale »	Soutenir les familles en difficultés Renforcer les liens entre parents et professionnel s Encourager les solidarités et le lien social	Actions collectives : espaces échanges écoute, réunions thématiques, ateliers individuelles sous forme de permanence avec des professionnels, point info familles, psychologues	Coût total de l'action: 87 000€ / subvention CUCS: 15 200€ / subvention Ville: 34 300 €	Taux de fréquentation , adhésion des familles, autonomie, évolution des situations traitées	Perçu depuis le début du CUCS : 91 000 €
Cinéma 93	« Collège au cinéma et programme très jeune public »	Favoriser l'éducation à l'image dans le cadre des activités scolaires (5 classes de Tremblay-en- France) Développer leur sens critique et leur opinion personnelle	Visionnage de films, court- métrage, reportages issu du patrimoine cinématographiq ue français et international animé par un intervenant spécialisé	Coût total de l'action: 4882€ / Subvention CUCS: 1500€ / Subvention ville: 1000€	Réunions avec les enseignants, carnets de bords pour évaluer l'appropriati on du dispositif, journée de restitution et de rencontres en direction des parents	Déjà reçu dans le cadre du CUCS : 3 000 €

Thématique « Santé et accès aux soins »

<u>Assoc. / Service Ville</u>	<u>Nom de l'action</u>	<u>Objectifs de l'action</u>	<u>Contenu</u>	<u>Budget prévisionnel</u>	<u>Indicateurs d'évaluation</u>	<u>Déjà reçu dans le cadre du CUCS</u>
Mission Locale	« Appui psychologique »	Prendre en compte les difficultés psychologiques des jeunes Accompagner les jeunes dans leurs démarches de santé Les sensibiliser et les informer sur les pratiques à risques	Entretiens avec une psychologue, permanences d'accès aux droits et aux soins, organisation d'actions collectives (sida...)	Coût total de l'action: 60 100€ / subvention CUCS: 4 600€	Taux de présence et assiduité, régularisation des droits, mise en place de parcours d'insertion...	Néant / Sur les deux projets déposés, celui-là est prioritaire
Pôle Municipal de Santé	« Santé Mentale »	Faciliter la prise en compte des problèmes de santé mentale Favoriser la coopération et les approches pluri-partenariales entre les professionnels	Rencontres et débats entre professionnels, groupes d'échanges sur les pratiques professionnelles, ateliers de gravure auprès de personnes en souffrance psychologique	Coût total de l'action: 36700€ / Subvention CUCS: 10000€ / subvention ville: 26700€	Nombre de réunions et rencontres, public touché, modification des comportements	Néant

Thématique « Prévention de la délinquance et lien social »

<u>Assoc. / Service Ville</u>	<u>Nom de l'action</u>	<u>Objectifs de l'action</u>	<u>Contenu</u>	<u>Budget prévisionnel</u>	<u>Indicateurs d'évaluation</u>	<u>Déjà reçu dans le cadre du CUCS</u>
-------------------------------	------------------------	------------------------------	----------------	----------------------------	---------------------------------	--

Yin Yang	« Tino school week 2012 »	Favoriser la pratique sportive et culturelle chez les jeunes Faciliter l'insertion sociale Réduire la stigmatisation du quartier	Organiser des stages de danses durant deux semaines (du 16 au 27 avril) pour tous publics, un battle et une restitution à travers des concours en duos.	Coût total de l'action: 18 420€ / subvention CUCS: 4 800€ / subvention Ville: 2 020 €	Nombre de participants, assiduité, questionnaire de satisfaction, revue de presse	Action en reconduction : 5 000 € perçus en 2011
Bal au centre	« Marché de Noël et festival Terra di Cinéma »	Réfléchir au mieux vivre-ensemble et échanger sur les contextes politiques et sociaux Permettre à 1000 enfants du centre-ville de bénéficier de places de cinéma Faire écouter un répertoire populaire durant le marché de Noël	Projection de films, écoute de chansons qui ont marqué l'histoire politique et sociale	Coût total de l'action: 3 500€ / subvention CUCS: 2 000€ / subvention Ville: 1 500€	Nombre de participants, recueil du ressenti durant le marché de Noël, questionnaire de satisfaction auprès des structures et des enseignants	Action annuelle depuis 2007 : 10 000 € perçus en 5 ans
Club Boxing Tremblay	« Organisation d'un gala citoyen »	Organiser un gala de boxe ouvert à tous Transmettre les valeurs positives du sport Échanger avec des personnalités sportives sur l'hygiène de vie	Préparation de la manifestation avec des jeunes du club, gala d'une soirée en présence de sportifs de haut niveau, échanges et débats avec les spectateurs.	Coût total de l'action: 32 500€ /subvention CUCS: 12 000€ / subvention Ville: 14 000€	Nombre de participants, mixité du public, qualité des échanges et des débats, sensibilisation autour des thèmes abordés	Action partiellement financée l'an passé et reportée

Ice tream	« Réalisation d'un reportage paroles de violences »	Créer un outil de prévention pour les professionnels Susciter le débat et les échanges avec tous les publics (professionnels, associations, habitants)	Reportage autour de différents axes: définition de la violence, témoignage de victimes, témoignage d'auteurs d'actes de violence, expériences de professionnels et de l'institution (police, justice...), plate-forme internet, projection/débat.	Coût total de l'action: 63 800€ / subvention CUCS: 2 000€	Nombre de participants à la projection/débat, recueil des impressions, questionnaire de satisfaction en ligne	
Apart	« Séjours de rupture autour de l'insertion par le sport »	Construire 4 mini-séjours avec 20 jeunes garçons du centre-ville Les accompagner à élaborer un projet personnel Leur transmettre des règles de vie et de solidarité	Préparation du séjour avec les jeunes, 4 mini-séjours comprenant des activités sportives, restitutions auprès des habitants et professionnels	Coût total de l'action: 13 980 € / subvention CUCS: 8 000€ / subvention Ville: 500€	Implication dans l'organisation du projet, réussite du séjour, apprentissage des règles de vie	Déjà reçu dans le cadre du CUCS 9 000 €
AJT	« Anniversaire des 30 ans de l'AJT »	Organiser un moment festif sur le centre-ville Encourager les habitants à participer à l'organisation du projet	Fête sur le quartier avec différents stands tenus par les habitants et des associations volontaires	Coût total de l'action: 20 094€ / subvention CUCS: 12 000€ / subvention Ville: 2 000€	Nombre de participants à l'organisation, motivation des volontaires, nombre de visiteurs.	Déjà reçu dans le cadre du CUCS 35 800 €

Arrima ges	« Les gentlemen's services des »	Favoriser les échanges intergénérationnels Faciliter l'accès au théâtre Aragon pour les retraités Contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes	Mettre des jeunes à la disposition de retraités pour les accompagner aux manifestations de la ville (théâtre, cinéma)	Coût total de l'action: 36 623€/subvention CUCS: 12 700€ /subvention Ville: 3 000€	Nombre de bénéficiaires, nombre de jeunes participants, qualité des rapports, enquête de satisfaction auprès des retraités	Déjà reçu dans le cadre du CUCS : 10 000 €
-----------------------	----------------------------------	---	---	--	--	--